

***Taux de change et croissance économique en Algérie(1986 – 2014)******REKRAK Mounia : Maitre assistante A –******Université MASCARA******HACHEMI Tayeb : Maitre conférence A –******Université SAIDA*****Résumé**

Durant ces dernières années, plusieurs chercheurs ont tenté de déterminer un lien entre politiques de change et croissance économique. Cette relation n'était pas évidente, et certaines recherches ont même conclu qu'il n'y avait aucun lien entre politique de change et croissance économique, d'autres attribuent les meilleurs résultats pour le change fixe, alors que quelques recherches sont arrivés à des conclusions inverses. Cette différence et cette ambiguïté apparaît du fait de la diversité des démarches d'investigations poursuivies, ainsi que des échantillons et des classifications utilisées.

L'objectif de ce papier est d'examiner la relation du taux de change et la croissance économique en Algérie. On va essayer de montrer qu'un tel lien peut être établi en Algérie sur la période de 1986 à 2014,

Mots clet : Régime de change, réforme économique, croissance

**INTRODUCTION**

L'Algérie, pays en développement, cherchait depuis son indépendance à assurer sa souveraineté économique tout en tenant compte du développement économique international.

Pour réaliser cet objectif, elle avait engagé un processus de développement économique consistant d'abord à promouvoir le secteur des hydrocarbures, générateur d'une grande richesse, qui d'ailleurs est sa seule source de devises étrangères. Cette situation de dépendance aux hydrocarbures a conduit le pays à recourir aux importations pour faire face aux besoins grandissant de sa population car les autres secteurs, telle que l'agriculture, ont été négligés.

Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière

On sais bien que l'Algérie un pays exportateur d'hydrocarbure, dont son économie se base des revenus du pétrole, ces derniers jouent un rôle très important dans la croissance et le développement économique du pays, à la suite du choc pétrolier en 1986 qui était la cause de l'effondrement des capacités financières de l'État et la diminution des recettes d'exportation, et de graves retombées sur le niveau des investissement et sur la croissance économique et donc la capacité de l'économie à créer de nouveaux emplois. En effet, à partir de 1986, l'effondrement des marchés pétroliers et la crise des moyens de paiements extérieurs conduisent progressivement à une affirmation soutenue au sein du pouvoir d'état, de la tendance « privatiste » qui entend impulser aux réformes économiques une orientation plus conforme aux intérêts de ses membres. Les interactions et les luttes entre les diverses fractions du pouvoir d'état vont déboucher sur le processus des réformes économique de 1988. Ces réformes sont tracées dans leurs grandes lignes visant

l'autonomisation de la sphère économique et l'instauration des règles d'efficacité et de performance dans le cadre d'une économie de marché. Dans ce nouveau cadre, le chômage commence à être appréhendé comme un phénomène généré par des dysfonctionnements structurels et les inefficacités qui ont caractérisé le système économique national tout au long de la période écoulée : absence de règles d'efficacité de gestion, sureffectifs, sous-qualification, faible utilisation des capacités de production (Présidence de l'Etat, 1995).

Depuis 1988, l'Algérie s'est engagée dans un processus complexe de restructuration de l'économie nationale qui visait à assurer un passage aussi peu chaotique que possible d'une économie dirigiste et hyper centralisée à une économie obéissant aux seules règles du marché. Une telle restructuration exigeait la mise au point et l'exécution sur le terrain d'une série de réformes touchant à tous les secteurs d'activité, à toutes les branches ainsi qu'aux mécanismes régissant leurs interrelations. Ailleurs, une telle restructuration porte le nom de politique d'ajustement structurel. Le gouvernement a adopté aussi en 2001 un plan de soutien à la relance économique sur quatre ans axé sur l'appui aux réformes, à la production agricole et halieutique, au développement local et aux infrastructures. Par la suite, un programme d'équipement public a été lancé à partir de 2001. Intitulé Programme de Soutien à la Relance Économique (PSRE), ce dernier couvre la période 2001-2004, l'Etat a injecté sur ces quatre années 500 milliards de dinars, sous forme de dépenses d'équipement et d'aides aux entreprises, auxquels s'ajoutera une mobilisation de crédits extérieurs de l'ordre de trois à quatre milliards de dollars.

Le gouvernement algérien accompagne le processus d'ouverture économique avec un vaste programme quinquennal d'investissement public lancé en 2005/2009, doté de 55 milliards USD nommé : Programme complémentaire et de soutien à la croissance économique (PCSCÉ), dont l'objectif est de diversifier l'économie et d'améliorer les infrastructures. Les grandes lignes de ce programme portent sur la formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et le renforcement des infrastructures de santé ainsi que la promotion de l'emploi et de la solidarité nationale et enfin, au développement des régions du Sud et des Haut Plateaux.

En dernier, le lancement du deuxième programme quinquennal 2010-2014 où sont inscrits des projets d'envergure, notamment en matière d'infrastructures (énergie, routes, chemins de fer, barrages...) ayant nécessité des financements colossaux, l'Algérie est déterminée à relever le défi qu'elle s'est fixée à savoir rejoindre le peloton des pays modernes et émergents, 286 milliards de dollars est le montant total de la dépense publique pour la réalisation des investissements prévus durant le deuxième quinquennat. C'est là un effort exceptionnel au moment où de nombreux pays, y compris ceux appartenant au monde développé, sont contraints d'opérer des coupes dans leurs dépenses en raison de l'impact de la crise économique et financière. Pour l'Algérie, le temps est à l'accélération dans la dynamique de développement après les réalisations enregistrées à la faveur des précédents programmes de relance (PSRE, 1er programme quinquennal).

Une croissance économique rapide et un développement économique en général sont par-dessus tout objectif macroéconomique des PED dans le moyen et long terme. Ils restent largement considérés dans l'évaluation du niveau du taux de change et dans le choix du régime, mais aussi comme fond du message pour une transition vers le flottement, du moins plus de flexibilité. Cette dernière est censée mettre la politique de change davantage au service du développement comme elle fait éviter le risque du désajustement

du taux de change qui lui est jugé néfaste. Cela est dans le cadre d'une orientation extravertie du développement qui place une tension supplémentaire sur le prix relatif en général et le taux de change réel en particulier (Dervis et Petri [1987]), en le considérant déterminant clé et critère de profitabilité à l'export. Cependant, très peu de travaux dans le cadre des approches de la croissance ont accordé une place à la formalisation théorique de la relation de long terme entre taux de change réel et croissance.

Nous proposons donc d'examiner la relation de la croissance économique en Algérie aux variables de change : le taux de change effectif réel, son désajustement et le régime de change. Dans la section suivante nous traitons de cette relation en explorant la controverse théorique et empirique.

## RELATION DU TAUX DE CHANGE A LA CROISSANCE

### Analyse de la relation

Parlant du régime de change, le débat n'est pas tranché. La théorie économique ne permet pas d'établir clairement le régime le plus favorable à la croissance. Elle évoque les canaux par lesquels il peut influencer sur la croissance sans avancer que celle-ci est favorisée par un régime particulier. Certains font valoir que le flottement peut favoriser la croissance en permettant à une économie caractérisée par une rigidité des prix et des salaires nominaux d'amortir les chocs économiques et de s'y ajuster plus aisément, grâce au rôle de tampon joué par les fluctuations du taux de change. Aussi, il permet à un pays de mener une politique monétaire indépendante, ce qui lui laisse un autre moyen pour absorber les chocs. Une économie qui s'ajuste plus facilement aux chocs devrait bénéficier d'une croissance de la productivité plus élevée, du fait qu'elle tourne en moyenne plus près des limites de sa capacité. Néanmoins, les taux flottants sont par nature volatils et enclins à des déséquilibres durables (Baxter et Stockman [1989] ; Flood et Rose [1995]). Les chocs de change, qui sont davantage associés au flottement, pourraient perturber les décisions en matière d'affectation des ressources. En outre, les pays dotés de systèmes financiers sous-développés ou fragiles éprouveraient plus de difficultés face aux variations importantes des taux inhérentes au flottement.

Mundell (1995), a comparé la croissance économique dans les pays industrialisés avant et après l'effondrement du système de Bretton Woods. Il montre que la croissance économique a été beaucoup plus rapide au cours de la première période, lorsque les taux de change étaient fixes.

Les études récentes font apparaître que le taux de croissance diffère peu d'un régime à un autre. Mais les taux fixes sont associés à une croissance légèrement plus lente et une volatilité réelle plus élevée. Il s'avère néanmoins difficile de se faire une idée claire des effets d'une plus grande flexibilité sur les performances économiques. Edwards et Savastano [1999] évoquent les compromis méthodologiques dans les comparaisons transversales des régimes de change, souvent inévitables. La prise en compte de régimes de change de facto pourrait apporter un éclairage. Le passage à des régimes plus flexibles observé depuis les années 1970 semble moins prononcé que dans les classifications officielles. Il est donc cohérent d'associer, si association il y a, la croissance économique aux régimes de facto. Selon Collins [1996], le choix du régime de change doit être vu comme endogène. Les pays à faible croissance ont dû très probablement choisir un régime fixe et rien n'indique qu'un pays donné connaîtrait une croissance plus rapide s'il adoptait un régime flexible. Pour l'expérience latino-américaine de 1987 à 1992, l'auteur souligne que la stabilité du taux de change réel tend à être associée à une croissance

économique plus rapide autant que le passage vers la flexibilité était associé à un accroissement de volatilité de change.

A l'issue d'une analyse de 25 économies émergentes couvrant la période 1973-1998, Bailliu, Lafrance et Perrault (2001) ont constaté que les politiques de change flottant s'accompagnent d'une croissance plus rapide mais seulement dans le cas des pays qui sont relativement ouverts aux flux de capitaux internationaux et dans une moindre mesure, dans les pays dotés de marchés financiers bien développés.

De même en utilisant des données annuelles concernant 183 pays couvrant la période 1974-1999, Levy-Yeyati et Sturzenegger (2003) ont montré que les politiques de change fixes sont associées à une croissance plus faible dans les économies en développement ; et dans les économies industrialisées, le type de régime n'a pas d'effet sensible sur la croissance

Dans une étude plus récente, Rogoff, Husein, Mody, Brooks et Oomes (2003) analysent le comportement du PIB réel de 160 pays sur la période 1940-2001. Lorsque les auteurs considèrent tout l'échantillon, ils ne décèlent pas de relation robuste entre flexibilité du taux de change et la croissance économique et ce, quelle que soit la typologie utilisée (ici, les auteurs ont utilisé une typologie officielle de Jure et une typologie de Facto de Reinhart et Rogoff (2004)). Cependant, lorsque les pays en développement sont pris séparément, les auteurs trouvent que la croissance est négativement reliée à la flexibilité du régime de change, mais cet effet n'est pas statistiquement significatif. Pour les pays émergents, l'impact de la flexibilité sur la croissance est très ambigu. Concernant les pays développés, c'est le régime de change flottant pur qui est le meilleur en termes de performance de la croissance.

Très récemment, en se basant sur la typologie de Reinhart et Rogoff (2004), Husain, Mody et Rogoff (2004) utilisent un échantillon de 158 pays couvrant la période de 1970-1999 et concluent qu'en termes de croissance, le choix du régime de change dépend essentiellement du niveau de développement économique. Ainsi, pour les pays en développement, la politique de change adoptée n'a pas d'effet sur la croissance. Pour les pays développés, les résultats de l'étude suggèrent qu'une plus grande flexibilité du taux de change est associée à une croissance économique plus élevée.

#### Le taux de change et les déterminants de la croissance

L'effet des variables relatives au change sur le taux de croissance d'un pays peut être plus ou moins prononcé en présence d'une catégorie de variables que d'une autre. Prenons l'exemple de l'ouverture au commerce international, la théorie de la croissance endogène lui attribue un lien positif avec la croissance économique. Il est devenu conventionnel que l'ouverture d'une économie fasse promouvoir la croissance économique, une telle relation est considérée même comme un fait stylisé (Romer [1989]). En plus des avantages comparatifs et des économies d'échelle, les économies les plus ouvertes sont les plus en mesure d'intégrer le progrès technologique et de tirer avantage de l'élargissement des marchés (Barro et Sala-i-Martin [1995]). La nature du lien entre échange extérieur et croissance se précise par l'entremise du taux de change (Busson et Villa [1997]). Un taux de change réel bas permet d'accroître les exportations par effet de compétitivité, leur développement desserre la contrainte extérieure et permet d'importer du capital non produit localement, ce qui favorise la croissance. A l'inverse, un taux de change réel élevé favorise le secteur traditionnel pour les PED. De même, une grande variabilité du change accroît l'incertitude sur le rendement à l'export et risque de les

entraver en faisant jouer un rôle important à la profitabilité à l'export lorsque les producteurs nationaux sont averses au risque. Le régime de change peut aussi influencer sur la croissance par l'ouverture aux flux de capitaux qui peuvent générer des investissements ayant des retombées positives (Bailliu [2000]). Les effets sur la croissance, par le truchement du commerce international, seraient plus prononcés pour les pays les plus ouverts. L'idée répandue est que les flux de capitaux favoriseraient davantage la croissance en régime de flottement, du fait qu'un régime plus rigide entraînerait une hausse des flux spéculatifs. En effet, certains comme Dooley [1996], soutiennent que les importants flux de capitaux aux marchés émergents dans les années 1990 étaient largement encouragés par les garanties implicites que représentaient les régimes de changes fixes ou quasi fixes. Krugman [1998] et Corsetti, Pesenti et Roubini [1999] soulignent le rôle des banques locales dans leur affectation et celui de l'Etat dans les garantis implicites. Les flux de capitaux sont moins, voire contre, productifs quand ils sont dirigés vers des placements improductifs.

Rizzo [1999] met en évidence tout simplement la complexité de la relation entre le régime de change et la croissance et les incertitudes théoriques qu'elle soulève. On peut s'attendre à ce que l'influence passe soit par une action sur le taux de croissance des quantités des facteurs soit par une action sur la croissance de la productivité totale. Mais les canaux de transmission sont multiples et contradictoires et l'impact final n'est pas évident à déterminer a priori.

L'action sur la productivité totale des facteurs peut intervenir soit à partir d'un effet sur la vitesse d'ajustement sectoriel aux chocs, soit à partir d'un effet sur la croissance du commerce

extérieur, ou de l'ouverture en général, qui est à son tour censée stimuler la croissance de la productivité à travers de multiples voies. Mais les deux canaux de transmission demeurent flous et controversés, notamment, pour le second, il n'y a pas d'unanimité concernant la nature réelle du lien entre le régime de change et la croissance des échanges internationaux.

De la même façon, la relation entre régime de change et croissance des quantités de facteurs est sujette à débat. Parce qu'ils réduisent l'incertitude, les taux d'intérêt réels et la variabilité des taux de change réels, les changes fixes doivent favoriser l'investissement et accélérer la croissance. Mais, en éliminant de fait un important mécanisme d'ajustement, la variation du taux de change, ils tendent à exacerber les pressions protectionnistes et, dans la mesure où les activités liées au commerce extérieur ont une productivité supérieure, ils réduisent le niveau d'efficacité d'un stock donné du capital. Les taux de change fixes peuvent, en plus, induire un désajustement réel qui déforme les signaux des prix et empêche l'allocation efficiente des ressources entre les secteurs. Autant d'éléments qui jouent négativement sur la croissance.

Autre exemple d'interaction du taux de change avec d'autres variables concerne la présence d'un marché financier plus ou moins développé. L'hypothèse veut que pour qu'un pays puisse tirer avantage d'un régime de flottement, il doit être doté d'un marché financier suffisamment développé. Ce type de régime s'accompagne, en général, d'une volatilité accrue du taux nominal, laquelle peut freiner la croissance en réduisant les investissements et le niveau des échanges extérieurs. Un pays devrait donc afficher une croissance plus élevée en régime de flottement s'il dispose d'un système financier suffisamment développé pour amortir

les chocs du taux de change et offrir des instruments qui permettent de se protéger contre la volatilité. Ce n'est pas le cas des PED, ils ont des marchés financiers peu développés. Pour financer leurs besoins en capitaux, les producteurs comptent essentiellement sur le marché intérieur, souvent séparé du marché international à cause du niveau élevé des risques propres au pays. Une plus grande stabilité de change entraîne une réduction des taux d'intérêt, par la baisse de la prime de risque, et donc une augmentation de la production. Un meilleur accès aux marchés financiers internationaux réduit cependant cet effet et augmente ainsi le degré de flexibilité optimal du taux de change. Même si les effets du développement financier sur la croissance peuvent être plus prononcés dans le cas des pays qui ont un régime de flottement, un secteur financier sain et bien développé favorise la croissance quel que soit le régime. Le développement du système financier, mesurable par sa capacité à mobiliser l'épargne, à faciliter la répartition des capitaux et à améliorer la gestion du risque, peut favoriser la croissance par le jeu de ses effets sur l'accumulation du capital et l'allocation des ressources offrant des opportunités aux entreprises qui en sont les plus dépendantes (Rajan et Zingales [1998] ; Levine [2004] ; Fisman et Love [2004]). Les études empiriques confirment qu'un système efficace contribue à la croissance. La causalité n'est toutefois pas unidirectionnelle. Le niveau d'activité économique et les innovations technologiques influencent la structure et la qualité des systèmes financiers. En outre, des facteurs tels que le système juridique et les institutions politiques d'un pays jouent un rôle important dans le développement financier et économique d'un pays à divers moments critiques de son processus de croissance.

L'analyse de la relation taux de change et croissance économique en Algérie

La politique de change en Algérie

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie faisait encore partie de la zone Franc, qui assure la libre circulation des capitaux et une liberté totale du commerce extérieur. En 1963, face aux risques engendrés par la fuite massive des capitaux et aux déséquilibres de la balance des paiements, l'Etat algérien s'est vu dans l'obligation d'établir le contrôle des changes, qui a été instauré par le décret n°-63-111 du 19 octobre 1963.

Le contrôle des changes adopté interdisait aux résidents la constitution d'avoirs monétaires, financiers et immobiliers à l'étranger à partir de leurs activités en Algérie et rendait obligatoire la cession des ressources en devise provenant du rapatriement du produit des exportations à la Banque Centrale. En plus de ces mesures, d'autres restrictions de la politique commerciale ont été adoptées telles que le contingentement du commerce extérieur, le contrôle de toutes les opérations d'exportation et d'importation.

Depuis la création de sa monnaie nationale en 1964, l'Algérie, dans le souci de sauvegarder sa souveraineté monétaire a adopté plusieurs politiques de change, passant de la rigidité au flottement dirigé, qui s'est concrétisé en 1995 par la mise en place d'un marché interbancaire des changes.

Ancrage par rapport au Franc français (1964-1973) :

Le premier grand changement qui a caractérisé cette époque est l'institution du Dinar Algérien, comme monnaie nationale, régie par la loi 64-111 du 10 Avril 1964.

Jusqu'à 1973 le Dinar Algérien était ancré au Franc français et émis à parité égale avec le Franc (1DZD=1FRF=180 milligrammes d'or). Les valeurs des autres monnaies par rapport au

Dinar étaient définies par référence à leur parité contre le Franc dans le cadre du système de Bretton woods (La valeur du Dinar était de 4,94 Dinars pour 1 Dollar américain de 1964 jusqu'à 1970 avant de passer à 4,19 en 1973). Avec l'effondrement du système de Bretton woods et les conséquences aux quelles il a donné lieu à savoir le flottement généralisé des monnaies et la démonétisation de l'or, cette politique d'Ancrage à une seule monnaie est devenu insoutenable et risquée, ce qui a poussé l'Algérie à revoir sa politique de change des 1973.

À compter de janvier 1974, le taux de change du dinar algérien a été rattaché à un panier de Monnaies ce qui n'empêchait pas des rajustements de temps à autres. Au sein du panier de monnaies, le dollar USD possédait un coefficient de pondération relativement élevé en raison de l'importance des recettes provenant des exportations de pétroles et des paiements au titre du service de la dette. En outre, il est resté relativement stable à un peu plus d'un franc français pour un dinar pendant plus de dix ans de 1970 à 1981 (1 dinar = 1,15 FF). La forte appréciation du dollar EU au cours de la première moitié des années 1980 s'est traduite par une augmentation sensible de la valeur réelle du dinar algérien (d'environ 50 % au

cours de la période 1980–1985), ce qui a réduit la compétitivité des exportations hors hydrocarbures et a stimulé les importations.

Ancrage par rapport à un panier de monnaies (1974-1986) :

La naissance du système de flottement des monnaies, a conduit l'Algérie en 1974 à adopter un régime de change fixe ancré à un panier de 14 monnaies constituant les devises les plus importantes dans la structure des échanges commerciaux (notamment les importations) et financiers. Ces monnaies étaient pondérées par des coefficients de pondération différents et révisables périodiquement. Le rattachement du Dinar à un panier de devises offre l'avantage de permettre de stabiliser le taux de change effectif nominal

Tableau n° 1 : Taux de change officiel et parallèle en Algérie par rapport au Franc français

(1970-1987).

Années	1970	1974	1977	1980	1987
Marché officiel	1.0	1.0	1.3	0.62	0.80
Marché parallèle	1.0	1.1	1.5	2.0	4.0

Source : A.Henni 1991

La surévaluation du dinar était l'une des conséquences découlant de cette politique. Ce problème n'est cependant posé qu'en 1986, date coïncidant avec le contre choc pétrolier, qui a fait baisser les recettes pétrolières. L'Algérie a ainsi enregistré une détérioration du solde de la balance des paiements en plus du resserrement des marchés des capitaux.

Tableau n° 2: Solde commercial de 1983 et 1986 (en milliards de dinars)

Balance commerciale	1983	1986
Exportations	63.8	35.1
Dont hydrocarbures	62.3	34.1

Importations	61.6	59.4
Solde	+2.2	-24.4

Source : Hocine BENISSAD : « Algérie : Restructuration et réformes économique (1979-1993) », Alger : OPU, p.211.

La baisse des prix du pétrole enregistrée à partir de 1986 a entraîné un mouvement rapide de dépréciation jusqu'en 1991 : à cette date le dinar avait déjà perdu près des trois quarts de sa valeur par rapport à son cours nominal durant la période de stabilité des années 1970. Il ne valait plus que 0,3 franc. En même temps, la Banque d'Algérie a adopté une politique de taux de change active et, de 1986 à 1988, le dinar algérien s'est déprécié de 31 % par rapport à son panier de monnaies.

Sous un régime intermédiaire (1986-1994) :

Entre 1988 et 1991, ce système rigide a été remplacé par un système de répartition des changes entre les cinq banques commerciales publiques dans un cadre de plafonds de crédit compatibles avec les objectifs de la balance des paiements. Les banques publiques devaient en retour répartir les devises entre les entreprises publiques comptant parmi leurs clients, ce qui a laissé le dinar algérien se déprécier (de plus de 200 % en termes nominaux) pour pallier la détérioration des termes de l'échange enregistrée au cours de cette période.

❖ Les dévaluations rampantes: glissement progressif (1986-1990)

La politique de glissement progressif consiste à faire baisser de manière continue et sans que ne soit annoncée la valeur du Dinar. C'est ainsi que le cours USD /DZD est passé de 4,82 en 1986 à 12,19 en 1990, soit une dépréciation de l'ordre de 153%

❖ Les dévaluations officielles :

Face à la détérioration de la situation économique, l'Algérie a fait appel au Fonds Monétaire International (F.M.I) pour l'adoption d'un programme d'ajustement macroéconomique en 1991 et à des dévaluations officielles importantes, la première survenue en 1991, la deuxième en 1994. Cette période représentait le début d'un passage d'une gestion administrée du taux de change à une gestion dynamique.

A- La première dévaluation officielle :

En septembre 1991, les autorités monétaires algériennes procèdent à une première dévaluation officielle du Dinar Algérien de 22% par rapport au Dollar Américain. Ainsi, le cours USD/DZD est passé de 18,5 à 22,5. Cette décision était accompagnée par d'autres mesures pour permettre au pays de s'ouvrir sur le commerce extérieur et ainsi mettre fin aux systèmes de licences d'importation et d'exportation.

De 1991 à 1994, le taux annuel moyen de dépréciation du Dinar s'établissait autour de 4%, portant le cours officiel du Dinar à environ 24 Dinars pour un Dollar. Cette dévaluation a eu pour effet de rapprocher le cours du Dinar du marché officiel de celui du marché parallèle. Cependant, cette relative stabilité ne reflétait pas les forces réelles de l'économie car l'inflation était élevée par rapport à ses partenaires commerciaux.

B- La deuxième dévaluation officielle :

Comme la première dévaluation n'a pas permis d'atteindre les objectifs des autorités monétaires, une seconde dévaluation de 40,17% est initiée en 1994. Cette action agréée par le F.M.I dans le cadre du programme de stabilisation de mai 1994 à mai 1995 et du

programme d'ajustement structurel de mai 1995 à mai 1998, fut le début de la convertibilité commerciale du Dinar et de la libéralisation du commerce extérieur et du régime de change.

C'est à ce moment là que le système de fixing a été instauré par l'instruction n° 61-94 du 28 septembre 1994. Le fixing consiste à déterminer la parité de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères par adjudication. Les banques commerciales, sous l'autorité de la Banque d'Algérie, se réunissaient quotidiennement au siège de la Banque Centrale. Le cours du Dinar est fixé officiellement en confrontant l'offre unique de la Banque d'Algérie et la demande de devises des banques commerciales. Ainsi, à l'ouverture de chaque séance, la Banque d'Algérie annonce un taux de change plancher qui est égal à celui arrêté à la séance précédente et le montant de l'offre, déterminé en fonction de l'objectif en matière du taux de change. Ensuite, chaque banque participante fait des soumissions pour le montant qu'elle désire acquérir et le taux de change demandé. Le représentant de la Banque d'Algérie inscrit les ordres d'achat dans l'ordre croissant des taux de change en monnaie nationale et calcule le montant total des ordres d'achat et le compare avec celui offert par la Banque d'Algérie.

Si l'offre est égale ou supérieure à la demande, le taux de change retenu est le plus bas parmi ceux proposés.

Si l'offre est inférieure à la demande, la Banque d'Algérie ajustera son offre et le taux de change qu'elle propose. De leur côté, les banques participantes ajusteront leurs demandes et le cours auquel elles désirent acheter les devises, jusqu'à la détermination du taux de change d'équilibre.

Le système du fixing a été supprimé en septembre 1995 et remplacé par le marché interbancaire des changes.

Politique de change flottant (flottement dirigé : de 1995 à nos jours) :

Depuis 1995, la politique de change adoptée en Algérie est celle du flottement dirigé. Le cours du Dinar est ainsi déterminé par le jeu de l'offre et de la demande sur le marché interbancaire des changes, institué par le règlement N°95-08 du 23 décembre 1995 relatif au marché des changes.

La croissance économie en Algérie

Une très forte augmentation du taux de croissance liée à une forte augmentation des dépenses publiques d'équipement qui est la conséquence à la mise en œuvre du Plan de soutien à la relance économique (PSRE), depuis 4 ans, les prix des hydrocarbures exportés dont dépendent en très grande partie les recettes fiscales de l'Etat. Pour apprécier objectivement le contenu de cette croissance, il convient de rappeler, au-delà de l'augmentation du flux annuel des richesses nationales qu'elle indique, la signification et la portée de cette notion. La croissance économique est bien sûr une augmentation en volume, année après année, du flux des richesses produites par l'ensemble des agents économiques résidents.

Tableau n°3 : les richesses produites de 2000 à 2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Produit intérieur brut (milliards DA)	4.099	4.242	4.455	5.124	6.100	7.780
Produit intérieur brut (milliards \$ US)	54.79	55,15	57.1	68.02	85.02	102.8

Taux de croissance	+2.2%	+2,7%	+4.7%	6.9%	5.2%	5.1%
--------------------	-------	-------	-------	------	------	------

Source : Ministère du travail et de la sécurité social.

L'économie algérienne a enregistré, en 2012, une croissance de 2.5 %, en légère hausse par rapport à 2011 (2.4 %). Hors hydrocarbures, la croissance est estimée à 5.8 % (contre 5.7 % en 2011). L'inflation est en hausse et est estimée à 8.9 % (contre 4.5 % en 2011).

En dépit de la bonne performance des régies financières sous l'effet des réformes de modernisation, le déficit budgétaire s'est creusé pour s'établir à 3.3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012, (contre 1.3 % en 2011), du fait de la poursuite de la politique budgétaire expansionniste initiée depuis 2011 pour répondre à la forte demande sociale, en matière de pouvoir d'achat, d'emplois et de logements. Le secteur des hydrocarbures constitue la principale source de revenu du pays pour avoir généré environ 70 % des recettes budgétaires totales. Les prévisions de croissance économique sont de 3.2 % en 2013 et de 4 % en 2014.

La position extérieure du pays demeure confortable en 2012, avec un excédent commercial d'environ 27.18 milliards USD. Le surplus du compte courant est estimé à 8.2 % du PIB et les réserves officielles de change sont évaluées à 190.7 milliards USD à fin décembre 2012, représentant plus de trois années d'importations de biens et services non facteurs. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures ont constitué plus de 97 % des exportations totales.

La croissance de l'économie pourrait être stimulée compte tenu des potentialités énormes dont dispose l'Algérie, notamment les immenses réserves de change provenant des hydrocarbures. Une stratégie de développement visant une croissance plus forte et soutenue contribuerait à créer plus d'emplois, notamment au profit des jeunes et à atténuer le déficit de logements auquel est confronté le pays. À cet effet, l'option stratégique nationale est de dynamiser le processus de diversification de l'économie à partir du secteur hors hydrocarbures tout en approfondissant les réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie.

Conclusion :

Au total, nous pouvons dire que les politiques de change ont des effets sur les indicateurs économiques.

La période durant laquelle l'Algérie avait adopté des politiques de change fixe, elle connaissait une forte croissance avec une inflation relativement maîtrisée. Lorsqu'elle a adopté le flottement dirigé, elle connaît une croissance moyenne avec une inflation maîtrisée.

Cependant durant la période où elle a adopté des politiques de change intermédiaires, elle a connu la plus mauvaise situation avec une inflation élevée et une croissance négative sur toute la période. Ces résultats s'accordent avec les résultats de Milton Friedman, qui a conclu que les pays doivent opter pour les politiques de change extrêmes et que les politiques intermédiaires sont celles qui donnent les plus mauvais résultats.

Néanmoins, les résultats constatés durant la période 1986-1994, ne peuvent pas être attribuée uniquement à la politique de change intermédiaire, car cette politique a été suivie dans le but de redresser la situation qu'à engendré la politique de change précédente. En effet, l'ancrage à un panier de monnaies, qui a été adopté entre 1974 à

1986, avec une parité du Dinar qui était en déconnection avec la situation économique de l'Algérie, était à l'origine de l'effondrement de l'économie algérienne

### **Bibliographie :**

1. ALLEGRET J.P. : « Les régimes de change dans les marchés émergents : quelles perspectives pour le XXI siècle », Paris : Vuibert, 2005.
2. ALLEGRET J.P. : « Monnaies, finance et mondialisation », 3<sup>ème</sup> édition, Paris : Vuibert, 2008.
3. Perspective économique en Algérie (PEA) 2013
4. Bouziane BENTABET et M'hamed Ziad, Régime de change et développement ; une analyse quantitative.
5. Mme Koudache Lynda, les politiques de changes et leurs effets sur l'économie : cas de l'Algérie
6. Michel Bialès, Rémi Leurion, Jean-Louis Rivaud, Notions fondamentales d'économie, édition Foucher. Vanves 2004
7. Revue : Dominique Plihon, La Monnaie et ses mécanismes, Regards Croisés sur l'Économie, décembre 2007.
8. Alain Euzéby, Introduction à l'économie politique 2 : « politiques économiques », édition Presses universitaires de Grenoble, 1998.
9. Dominique Plihon, La monnaie et ses mécanismes, 5<sup>ème</sup> édition, la découverte, Paris, février 2008.
10. l'office national des statistiques [www.ONS.dz](http://www.ONS.dz)
- 11 .BENISSAD M.E.H. : « Algérie, restructurations et réforme économique (1979-1993) », Alger O.P.U., 1994.
- 12 .BENISSAD M.E.H. : « Essais d'analyse monétaire avec référence à l'expérience algérienne », Alger : O.P.U., 1995.
13. DELAS J.P. : « Economie contemporaine : faits, concepts, théories », Paris : Ellepses, 1992.
14. FONTANEL J. : « Analyse des politiques économiques », Alger : O.P.U., 2005.
15. Ahmed Bouyakoub, l'économie Algérienne et le plan d'ajustement structurel, 1997
16. Hocine Benissad, le plan d'ajustement structurel, 1997